

Mairie de Layrac-sur-Tarn

Bulletin Municipal n°40



La gazette de Layrac-sur-Tarn

Janvier 2015

Sommaire

Le mot du Maire	3
Etat civil	4
Informations diverses.....	4
Au fil du conseil municipal.....	5
Au fil du Conseil Communautaire du Val'Aïgo (CCVA).....	11
Le coin des associations	13
Notre village et sa mémoire... ..	16
Mots croisés n°40.....	17
Transport en bus	18
Covoiturage	18

Crédit Photo : carte postale, éditeur Sourbie

Le mot du Maire

Chères Layracoises, chers Layracois,

Le livre 2014 s'est refermé sur des notes positives : salle polyvalente ouverte au public ayant retrouvé sa vocation première (volley, basket, lotos...), fête du village ayant mobilisé au-delà des limites de notre commune et développement de la vie associative.

Le livre 2015 s'ouvre et les premiers mots qu'il révèle sont « A toutes et tous, appréciez cette nouvelle année. Que celle-ci puisse vous apporter joie, bonheur, fraternité et réussite personnelle et professionnelle. »

Les projets débutés l'année précédente se poursuivent : le partenariat avec la municipalité de Villemur-sur-Tarn permet d'accueillir de nombreuses manifestations dans la salle polyvalente ; l'ancienne salle de classe a achevé sa mue d'automne et pourra prochainement ouvrir en tant que salle des associations.

Le transfert de la compétence « Petite enfance » voté par le Conseil Communautaire n'a pas été approuvé en Conseil Municipal.

La commission affaires sociales de la Communauté de Communes étudie la mise en place d'une mutuelle afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une complémentaire santé. Vous trouverez inclus dans ce numéro de votre gazette un questionnaire que vous pouvez compléter et nous renvoyer. Cela nous permettra d'identifier vos attentes et vos besoins et d'avancer sur ce projet social bénéfique à l'ensemble du territoire.

Vous savez tous à quel point je suis attaché à l'accessibilité et la mobilité pour tous, et c'est pourquoi j'ai mis en place un point de collecte des bouchons plastiques en Mairie. Vos dons (en bouchons !) permettront de financer des équipements pour les personnes à mobilité réduite.

Pour conclure, je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année !

Votre Maire.

Etat civil

Décès :

ANDRIEU Pierre le 6 Octobre 2014 à LAYRAC/TARN

Informations diverses

- Afin de faciliter le repérage, la mairie a lancé il y a quelques années une campagne d'adressage des habitations. Nous demandons aux habitants qui n'ont pas encore les plaques avec le numéro d'adressage de se faire connaître.
- Nous avons collecté l'été dernier vos coordonnées afin de pouvoir vous alerter rapidement. Le choix du prestataire pour assurer le service s'avère compliqué car aucun ne répond complètement à nos exigences. Néanmoins nous sommes proches d'une solution. Les habitants qui n'ont pas encore donné leur coordonnées et qui sont désireux de le faire peuvent toujours les transmettre à la mairie

La mairie

Contact

Téléphone : 05.61.35.35.25

Courriel : mairielayracsurtarn@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00

Mardi : 9h00 – 12h00

Jeudi : 9h00 – 12h00

En cas d'urgence, appeler :

M. SABIRON : 06-22-63-04-80

M. BUSQUERE : 06-81-17-24-62

Permanence des élus

Maire et/ou adjoints : **De 10h00 à 12h00 :**

1^{er} et 3^{ème} **samedi** du mois (permanence)

2^{ème} et 4^{ème} **samedi** du mois (sur rdv)

Maire

Sur rendez-vous le **jeudi** entre **18h00 et 19h30**

Congés Mairie

Lundi 11 Mai au Vendredi 15 Mai 2015 inclus

Au fil du conseil municipal

Séance du 20 Juin 2014

- **Election et désignation de 1 délégué et 3 suppléants issus des conseils municipaux, pour l'élection sénatoriale du 28/09/2014 :**

Bureau : SABIRON Wilfrid Président

Secrétaire : Busquère Philippe

Assesseurs : Andrieu Gabriel, Besse Didier, Quertenmont Yolande, Astruc Thierry

Titulaire : SABIRON Wilfrid 10 voix

Suppléants : ANDRIEU Gabriel 6 voix

QUERTENMONT Yolande 6 voix

BUSQUERE Philippe 5 voix

- **Appartement municipal : devis pour la réfection du sol :**
La commission travaux a arrêté un choix de prestataire : M Daniel ROUSSE (devis de 3 951,02 € TTC);
Vote : Le conseil confirme à l'unanimité le choix de la commission
- **Subvention réserve parlementaire travaux appartement :**
Demande de subvention sur la réserve parlementaire à F. Imbert. Courrier à envoyer.
Vote : Unanimité
- **Décision modificative : compte 673 (annulation de titres) :**
Trop perçu de charges à rembourser aux locataires (496,60€). Vote : Unanimité
- **Convention tripartite ORANGE :**
Une convention tripartite est à signer avec Orange (utilisateur mais pas payeur (trésorerie))
A signer suite au passage aux prélèvements SEPA (espace de paiement en euro unifié mis en place par les banques membres de l'EPC ou European Payments Council (Conseil européen des paiements)). Vote : Unanimité
- **Modification (article) délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire :**
C'est une modification sur la partie délégation sur les appels d'offres. Suppression d'un montant précis et référence au seuil réglementaire. Vote : Unanimité
- **Délégués au Syndicat Intercommunal du Transport des Personnes Agées (SITPA) :**
2 délégués ont été élus lors du conseil municipal du 29 mars. Finalement un seul était attendu.
W. SABIRON reste délégué unique à ce syndicat. Vote : Unanimité
- **Achat photocopieur et demande de subvention (logiciel informatique et photocopieur) :**
Le photocopieur actuel donne des signes de fatigue. De plus, la maintenance est de plus en plus difficile car plus de pièces de rechange et le contrat de maintenance est cher.

2 propositions de fournisseurs pour un photocopieur 1ere main.
Konica - Minolta : Acquisition : 5050€ HT
Xerox : Acquisition : 2648€ HT

Choix pour l'acquisition d'une Xerox (modèle 7328)

Les conseillers ont débattu sur l'opportunité de faire ce renouvellement maintenant ou d'attendre la fin de vie du photocopieur:

Vote : Renouvellement immédiat : 7 votes pour,
 Renouvellement différé : 2 votes pour,
 1 abstention.

Une demande de subvention va être envoyée au Conseil Général.

- **Réorganisation du bureau de la secrétaire pour répondre au besoin de confidentialité et mise en place d'un affichage extérieur protégé :**

Devis : Bureau + 2 vitrines extérieures: 1313,52 € HT. Vote : Unanimité.

- **Remplacement extincteurs :**

Les extincteurs doivent être réformés tous les 10 ans. 3 extincteurs sont concernés dans la salle polyvalente et un dans la mairie.

Devis : 2.S protection incendie : 315,6€

Mairie : 1 extincteur à eau,

Salle Polyvalente : 2 à eau et 1 à poudre,

Vote : 9 pour et 1 abstention.

- **Aménagement salle associations et annexes : demande de subvention :**

Une demande de subvention sur la réserve parlementaire va être envoyée.

Report de la délibération pour la rénovation des toilettes. Une réflexion globale est à envisager.

- **Pose du défibrillateur :**

Devis de David LIMON à l'extérieur de la salle polyvalente : 208€ HT. Vote : Unanimité.

Séance du 29 septembre 2014

- **Conventions d'occupation de la salle polyvalente :**

Lecture des 3 conventions :

Convention de location des salles communales pour les associations de la commune,

Convention de location des salles communales pour les associations sportives,

Convention de location des salles communales pour les associations extérieures à la commune.

Vote : 9 pour et 1 abstention.

- **Subvention association "Vivre à Layrac" :**

Proposition : 100€ pour l'année 2014,

Ce vote valant décision modificative du budget. Vote : Unanimité.

- **Achat d'un service de communication rapide type SMS :**

Délibération de principe pour l'achat d'un service de communication rapide de type de SMS ou SMS « vocalisables » en vue de communiquer sur les alertes météo orange ou rouge émises par la préfecture ainsi que sur des évènements spécifiques. Une étude va être lancée pour voir les offres disponibles.

Vote : Unanimité.

- **Elections titulaire et suppléant ECONOTRE :**

Après appel à candidature, Alain Maureau s'est proposé comme délégué titulaire,

Vote : 9 pour, 1 abstention.

Après appel à candidature, Thierry Astruc s'est proposé comme délégué suppléant,

Vote : 9 pour, 1 abstention.

- **Approbation modification statuts SIERDT :**

Ce point est ajourné car les statuts du SIERDT ne sont pas prêts.

- **Temps de travail de l'agent technique chargée du ménage :**

Suite à l'utilisation grandissante de la salle polyvalente, le conseil a débattu de l'opportunité de modifier le temps de travail de l'agent technique Catherine Tur. Il a été décidé à l'unanimité de ne pas modifier le contrat pour l'instant. Si nécessaire, des heures complémentaires dans le respect du code du travail de la fonction publique statutaire pourront être utilisées.

Séance du 24 Novembre 2014

- **Engagement de la modification du PLU :**

Il est proposé de lancer la modification du PLU afin de changer la zone AU0 en AU et modifier quelques points du règlement. Le coût estimatif est de l'ordre de 6000 à 8000€.

Vote : Unanimité.

- **Tarifification de la salle polyvalente :**

Reportée. Un groupe de travail présidé par M. BUSQUERE est créé pour affiner la proposition.

- **Vote communal du transfert de la petite enfance :**

Monsieur le Maire expose au Conseil que suite au travail du Bureau Communautaire et de la Commission Petite Enfance et à diverses rencontres avec les partenaires intéressés, le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité en date du 30 Octobre 2014 de transférer la compétence petite enfance à la Communauté de Communes, à compter du 1er Juin 2015.

Il s'agit des crèches du territoire (SIGEP, BESSIERES et VILLEMUR).

Le mode de gestion des structures ne sera pas modifié à la date du transfert. La Commission Locale d'Evaluation des Charges se réunira si le transfert est accepté par les communes ou leur représentant (SIGEP). Il est rappelé que le financement des structures petite enfance est assuré par les attributions pour la part communale antérieure et que la fiscalité sur les ménages ne sera pas impactée. Il est précisé que tant que la Communauté de Communes ne se sera pas prononcée sur les critères d'attribution de places :

- Le nombre de places par commune sera garanti au nombre actuel tant que les critères d'attribution n'auront pas été adoptés par délibération de la Communauté de Communes. Ainsi une commune disposant actuellement d'un nombre de places défini conservera ce nombre de places.
- La compensation sera réactualisée annuellement pour chaque commune en fonction du nombre d'heures réelles (éventuellement forfait de base et nombre d'heures) et dans la limite de la somme totale versée par les communes au moment du transfert.

Le conseil municipal n'est pas opposé sur le principe du transfert de compétence. Par contre, ce transfert amène également le changement de propriétaire de la crèche au profit de la Communauté de Communes. Une étude de scénarii alternatifs qui exclut la cession du bâtiment doit être lancée.

Le conseil se prononce donc contre le transfert de la petite enfance.

Vote : 10 contre.

Un courrier va être envoyé au président de la Communauté de Communes et au Directeur Général de Services pour exprimer notre position, notre demande d'étude de scénarii alternatifs et obtenir des estimations financières en cas de cession.

Le conseil propose de mettre à disposition à titre gracieux le bâtiment comme c'était le cas pour le SIGEP.

- **Taxe aménagement :**

Le taux doit être fixé entre 1 et 5%; Il avait été fixé précédemment à 5%. Le conseil propose de conserver ce taux de 5% pour la durée 2015-2021. Celui-ci n'est pas révisable avant 3 ans.

Vote : Unanimité.

- **Indemnités du nouveau receveur :**

Un nouveau receveur est présent depuis septembre et il est nécessaire de se prononcer sur ses indemnités. Le conseil propose de renouveler le taux maximal. Vote : Unanimité.

- **Convention de "mise à disposition du service urbanisme de la CC Val Aïgo au profit de la commune" :**

Le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 14 Décembre 2011, la commune de Layrac sur Tarn a décidé de confier l'instruction des autorisations d'urbanisme et des actes relatifs à l'occupation des sols à la Communauté de Communes Val'Aïgo.

Suite à la réunion du conseil communautaire en date du 16 Septembre 2014, cette nouvelle convention a pour objet de préciser les conditions de modalités de la mise à disposition des services de la Communauté de Communes Val'Aïgo au profit de la commune de Layrac sur Tarn : Prestations "instruction des actes d'urbanisme", délégation des services à la Communauté de Communes pour l'instruction des actes d'urbanisme, accueil du public, réception des demandes.

Vote : Unanimité.

- **Convention de "Mise à disposition du service Autorisation droits du sol" :**

Cette convention avait déjà été votée 14 décembre 2011 et il n'est donc pas nécessaire de revoter.

- **Convention avec la Communauté de communes pour interventions communautaires hors statut ainsi que les conditions de ses interventions :**

Cette convention concerne :

- Balayage mécanisé de sécurité
- Marquage horizontal
- Signalisation routière verticale sur RD
- Emplois partiels (enrobés, béton)
- Epaveuse au besoin
- Permission, autorisation de voirie
- Autres (Elagage,...)

Vote : Unanimité

- **Devis pour travaux :**

Le prestataire David Limon n'avait pas l'agrément requis pour la pose d'un défibrillateur. Choix d'un nouveau prestataire Pyrescom ayant un agrément dédié (216€ HT).

Vote : Unanimité.

Zinguerie :

La commission travaux s'est réunie et a proposé de retenir le devis de l'entreprise Cisiola.

Vote : Unanimité.

Toiture salle polyvalente (nettoyage toit) et bibliothèque (nettoyage toit + restauration) :

La commission travaux s'est réunie et a proposé de retenir le devis de ER Constructions (685,20HT + 2621,23€ HT).

Vote : Unanimité.

- **Arrêté pour la "capture des chèvres" :**

Transfert de compétence temporaire pour la capture et le transfert d'animaux vivants.

Vote : Unanimité.

- **Questions diverses :**

- Demande de subvention pour la salle polyvalente à la Communauté de communes.
Vote : Unanimité.
- Création d'une ligne téléphonique pour la salle polyvalente (obligation de sécurité) à savoir : Abonnement 25€ /2 mois + restriction numéro local + numéro d'urgence
Vote : Unanimité
- Fourniture : Boîte à clé pour l'ensemble des clés de la commune: 32€ HT.
Vote : Unanimité

Le conseil municipal fait le point sur les affaires en cours

Un résumé des points marquants de cette fin d'année :

Aménagement de la bibliothèque :

Le rafraîchissement de l'ancienne bibliothèque est terminé. Nous remercions tous les bénévoles et élus qui se sont impliqués dans cette tâche.

Dans sa configuration actuelle, la salle ne peut accueillir qu'un petit nombre de personnes mais pourrait être disponible pour les associations du village. Cependant nous attendons encore la visite d'une commission de sécurité.

Une étude d'aménagement avec mise aux normes est en cours d'élaboration avec l'aide du CAUE 31 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Haute-Garonne). Cette étude proposera différents scénarios sur le devenir de cette salle et son environnement.

Salle polyvalente :

La vie associative s'est organisée dès l'obtention de l'agrément. Deux associations sportives l'utilisent de manière régulière (Club de basket de Villemur et Club de volley de Bessières).

En outre, sa grande taille permet l'accueil de manifestations réunissant un public important.

Elles ont fini de nous rendre chèvres :

Après avoir vécu à l'état demi-sauvage tout l'été, nos deux chèvres solitaires ont trouvé refuge dans une famille d'accueil. A l'aide des seringues hypodermiques la capture a été effectuée par un lieutenant de louveterie du Tarn accompagné de Gilles Delmas Président de l'association locale de chasse de Layrac.



PLU :

Le conseil municipal a voté la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme). La commune souhaite mener une réflexion sur l'utilisation du terrain communal situé Route de Mirepoix et donc changer l'affectation de ce terrain de AU0 en AU (urbanisable).

De plus, une étude de notre PLU par l'ATD (Agence Technique Départementale) a mis en évidence des imprécisions et du travail à fournir pour les mises en conformité vis-à-vis du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et vis-à-vis de la loi Grenelle 2.

Cette modification (et non révision) du PLU permettra d'intégrer les mises à jour mineures du règlement et changer l'affectation du terrain.

Au fil du Conseil Communautaire du Val'Aïgo (CCVA)

<http://www.valaigo.fr/>



Conseil du 26 Juin à Bondigoux :

- Exonération de TOEM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) pour les entreprises qui justifient de leur propre filière de collectes et d'élimination (Leclerc, Leclerc Drive, Bricomarché). Unanimité.
- Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs. Unanimité.
- Délibération de principe sur la création d'une police intercommunale : 30 pour, 4 contre. Layrac s'y est opposé en raison de la charge financière qui resterait à la commune.
- Délibération de principe sur le transfert de la compétence petite enfance. Unanimité.
- Pole d'Equilibre Territorial et Rural (PETR). La proposition de statuts et de missions faites par le Pays Tolosan pour une transformation en PETR s'avèrent inadéquats et n'ont fait l'objet d'aucun échange satisfaisant pour la Communauté de Communes. Contre à l'unanimité.
- Aire des gens du voyage : transfert de la compétence au niveau intercommunal. Le périmètre d'accueil sera défini à l'échelle du territoire et non des communes. Unanimité.

Conseil du 16 Septembre à Layrac-Sur-Tarn :

- Convention entre la CCVA et les communes définissant les interventions de la CCVA en dehors du cadre statutaire. Unanimité.
- Subvention et cotisations : Au budget primitif de 2014, le conseil a décidé de n'attribuer que 50% des subventions et cotisations à certaines associations et syndicats. Pour le SCOT, il sera versé le solde de la cotisation soit 9897€ car le PETR ne sera pas créé avant 2015. Pour E³, l'audit de l'association ayant été fait et le bureau renouvelé, le solde de la subvention de 26000€ sera versé. Ces sommes étaient inscrites au budget. Unanimité.
- Commission Intercommunale des Impôts Directs : approbation des commissaires. Unanimité.
- Cotisation Foncières des Entreprises (CFE) : harmonisation des tranches fiscales sur l'intercommunalité : 21 pour, 5 abstentions, 6 contre.

Conseil du 30 Octobre au Born :

- Transfert de compétence « Petite enfance » : Unanimité.
- Demandes de subvention LEADER et DETR : La Communauté de Communes servira de point central aux demandes. Layrac a déposé une réponse à l'appel aux projets. Il s'agit de la « Réhabilitation de la salle polyvalente et de la création d'une maison commune dans l'ancienne école en vue de renforcer la qualité de vie en milieu rural et faciliter l'accueil ».
- Création d'une régie boutique au 01 Décembre 2014 pour l'office du tourisme. Unanimité.
- Création d'une commission extra-communautaire Tourisme composée d'élus, d'hébergeurs, de restaurateurs. En fonction des sujets à l'ordre du jour, d'autres personnes pourront siéger. Pour Layrac, M. ALVAREZ et M. ASTRUC se sont proposés.

Conseil du 11 Décembre à Bessières :

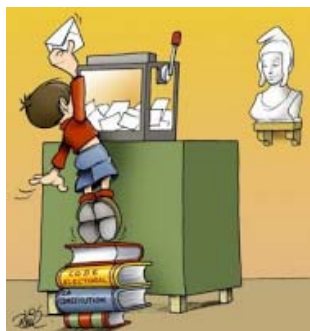
- Echanges nombreux sur la création du PETR. Approbation de sa création ex-nihilo et non basé sur une modification du Pays Tolosan ou du SCOT NT. 32 pour, 2 abstentions.
- Coûts horaires des travaux en régie. Il s'agit des interventions de la Communauté de Communes sur notre territoire (en dehors de ces compétences) pour laquelle nous payons au temps réellement consommés. Ce taux est porté à 19,01€ (+0.04€). Ce taux sera révisable annuellement.
- Echanges autour du questionnaire de la complémentaire santé (diffusé avec les gazettes communales).

Le coin des écoles

2014 – 2015 : Les élections de parents d'élèves ont eu lieu voici la liste de vos représentants pour l'année scolaire :

Ecole Maternelle

- Corinne RUMEAU
- Sarah CONSTANTIN
- Sandra TONON
- Claire HOAREAU



Ecole Élémentaire

- Valérie GOIRAN
- Sophie PEREZ
- Gaëlle NEGRE
- Anne-Charlotte JOURET
- Myriam HAIME
- Nathalie LETOURNEUX
- Yoann COLIAC
- Irène COINDEAU
- Sabrina PRECY
- Annie COFFIN

Acteur	Contact
SIGEP	Tél : 05 34 27 38 74 / 05 61 09 34 04 / 09 77 98 08 29 Courriel : sigep2@wanadoo.fr
LEC&C Grand Sud	Directeur : Olivier BEL. Directrice adjointe : Allison GIETSEN. Tél : 05 61 09 34 04, Courriel : enfance.jeunesse-sigep@loisireduc.org
Crèche (LEC&C Grand Sud)	Tél : 05 34 27 78 75
Ecole Maternelle	Directrice : Hélène FABRE. Tél : 05 61 09 05 10
Ecole Élémentaire	Directrice : Fabienne GALINO BOISSET. Tél : 05 61 35 36 15
Représentants des Parents d'Elèves	Courriel : perpi@googlegroups.com Site : http://sites.google.com/site/parentsbondigouxlayracmirepoix/
Les Amis des Ecoles (association)	Président : Mr Denis VAZZOLER. Tél : 06 60 70 27 12 Courriel : vazzoler.denis@orange.fr

Code de champ modifié

Le coin des associations

CLUB des AMIS de LAYRAC

L'Assemblée générale du C.A.L. a eu lieu le 6 novembre 2014.

Le bureau, réélu l'an dernier pour 3 ans, reste inchangé :

Présidente : Jacqueline FACCIN,

Vice-présidente : Lucie TUR,

Trésorière : Francine MANDRA,

Secrétaire : Dominique ALVAREZ.

Responsable section œnologie : Dominique ALVAREZ.

Responsable du groupe de danses anciennes : Jacqueline BONNET.

Activités prévues pour le 1^{er} semestre 2015 :

- Soirée millas : le samedi 7 février à 20h30,
- 1 ou 2 sorties marche /pique-nique au printemps (dates fixées ultérieurement)
- Les soirées œnologie selon le calendrier fixé en début de saison.
- Les répétitions de danse se poursuivent tous les vendredis de 20h30 à 22h30, à la salle des associations (ex bibliothèque), fraîchement repeinte.
- A partir du 6 janvier, dans cette même salle, nous reprenons l'atelier couture de 14h30 à 16h30 tous les mardis. Nous nous retrouvons en toute convivialité entre nous pour confectionner nos costumes mais aussi pour échanger nos savoir-faire dans les travaux de couture courants, en toute modestie. L'atelier est ouvert à toute personne intéressée par la couture.

Comité des fêtes de Layrac

La large diffusion dans les boîtes aux lettres de la convocation à l'Assemblée Générale du 29 Novembre dernier n'a eu hélas que peu d'écho parmi les Layracoises et Layracois.

Le Comité des fêtes est là pour maintenir la vie de notre village en fédérant un maximum d'habitants autour de projets festifs, ne l'oublions pas ! Nous avons besoin d'une large mobilisation de l'énergie et des bras de tous ceux qui peuvent donner un peu de leur temps pour mener à bien ces projets et je réitère mon appel aux bonnes volontés par l'intermédiaire de la gazette. Manifestez-vous ; participez ; la vie de votre village dépend aussi de vous !

Dans l'immédiat, la prochaine manifestation sera une **soirée choucroute le 21 Février**.

Les bulletins d'inscription vous seront distribués prochainement. Nous espérons vous voir nombreux.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons une bonne année 2015.

Le président

Vivre à Layrac

L'association Vivre à Layrac vous propose de venir passer un moment en bonne compagnie le 14 mars prochain pour un apéritif concert. Venez nombreux partager un moment agréable. Frédéric un Layracois, viendra jouer avec son groupe à la salle des fêtes pour notre plus grand plaisir. Vous trouverez prochainement plus de renseignements sur notre site et par affichage.

Pour vous présenter l'association et vous donner envie de nous rejoindre, nous voici en quelques mots ainsi que nos prochaines animations. L'origine de notre association est et restera toujours la volonté d'une part de consolider le lien social dans notre village et ses alentours et d'autre part, de pérenniser la solidarité entre habitants.

Pour ce faire, nous commençons par réaliser des animations et par la suite, nous espérons continuer en mettant en place de manière hebdomadaire des ateliers créations sur divers thèmes (couture, déco, bricolage, jeux, photos) pour les adultes et les enfants de Layrac et des alentours.

Cette volonté de passer du bon temps ensemble a débuté en septembre par notre participation à la fête locale avec des animations pour les enfants, et en suivant, par l'organisation du vide grenier.

Notre Bourse aux jouets nocturne et la visite du Père Noël n'ont malheureusement pas pu avoir lieu mais tout n'est que partie remise.

Aussi, sans aucun recul car au moment de l'écriture de cet article, rien n'a encore eu lieu, nous organisons le Réveillon 2014 autour des 12 desserts de Noël dont vous trouverez tous nos commentaires sur le site de l'association (<https://sites.google.com/site/vivrealayrac>).

Nous souhaitons aussi programmer différentes animations et manifestations comme un loto, un concours de belote, une chasse aux œufs et la fête des célibataires. Nous espérons continuer à œuvrer sur Layrac avec l'occupation de la salle des fêtes et prochainement, la future salle des associations, mais aussi et surtout, grâce au soutien de la municipalité et de vous tous.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site internet <https://sites.google.com/site/vivrealayrac> et nous écrire sur vivralayrac@gmail.com ou nous suivre sur www.facebook.com/Vivralayrac.

Contacts :

Emmanuelle	06 09 31 61 45	uniquement après-midi en semaine
Martine	05 61 09 30 27	uniquement soirée et week-end

Toute l'équipe vous souhaite de passer de bonnes fêtes

Les amis
des
écoles



Les amis des écoles

Bonjour à tous les habitants de Layrac.

Nous remercions tout d'abord la municipalité de nous donner la parole dans la gazette Layracoise. Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, nous sommes une association loi 1901, ayant pour but de récolter des fonds en organisant diverses manifestations tout au long de l'année scolaire. Cet argent est reversé dans son intégralité aux écoles de Bondigoux et de Mirepoix-sur-Tarn, au prorata du nombre d'élèves.

Nous avons, pour ce faire, l'aide des trois municipalités (Layrac, Bondigoux et Mirepoix)

Nous organisons donc chaque année une bourse aux jouets, une vente de calendriers, les goûters de Noël (financés par le SIGEP), le loto, et enfin la fête de l'école. Nous assurons également la tenue de buvettes lors de multiples manifestations.

Nous noterons qu'à partir de cette année le loto se déroulera à la salle des fêtes de Layrac car la capacité d'accueil de celle-ci est plus importante que dans les deux autres communes.

Malheureusement, depuis plusieurs années nous ne fonctionnons qu'à 6 personnes. Si toutefois vous êtes parents d'élèves scolarisés sur le RPI et que vous vous sentez concernés par nos actions nous vous invitons

à nous rejoindre. Nous avons toujours besoin de nouvelles idées et de bras forts pour nous épauler.

N'oublions donc pas la prochaine date du **27 Février 2015** pour le loto des écoles. Si parmi les lecteurs de cette gazette des chefs d'entreprises, commerçants ou libéraux veulent nous soutenir en tant que sponsors, vous êtes les bienvenus. Les Amis des écoles présentent tous leurs vœux à toutes les Layracoises et tous les Layracois.

LES AMIS DES ECOLES

Contact : Président : M. Denis VAZZOLER 06 60 70 27 12 vazzoler.denis@orange.fr

Notre village et sa mémoire...

La Grande Guerre 1914-1918 et Layrac

Il y a un siècle, 1914... . Un monde s'effondre dans le cataclysme de la première guerre mondiale. Un million quatre cent mille morts et disparus, des millions de blessés dans leur chair et leur esprit, des familles meurtries et mutilées à la recherche d'une nouvelle espérance.

Ce monde d'avant 1914 est d'essence rurale. Plus de 80% des tués à la guerre viennent de nos villages et se battent dans l'infanterie sur la ligne de front. Leurs instituteurs « Les hussards noirs de la République » leur avaient insufflé l'esprit de reconquête, les provinces perdues l'Alsace et la Lorraine, l'amour de leur pays. Patriotisme et nationalisme ne faisaient qu'un reposant sur l'identité et la fécondité du sol alimentées par le sang de l'épreuve, le sacrifice de la mort pour la liberté.

Un homme s'était élevé contre cet esprit car il prévoyait l'horrible boucherie de la guerre, le fracas des peuples, l'avenir devait lui donner raison, mais il représentait l'internationalisme, dévoreur du droit sacré de propriété. Parjure, il est assassiné le 31 juillet 1914 au café du Croissant à Paris. C'était Jaurès.

Alors la barbarie allait se déchaîner. Notre village conserve la mémoire d'êtres fauchés dans leurs vingt ans, inscrits dans le marbre sur le piédestal d'un obélisque où trône au sommet le coq gaulois.

En 1914, le mot d'ordre du côté français était l'offensive à outrance. Avancer ou tenir le terrain, se laisser décimer mais ne pas reculer... Nos soldats au pantalon garance et tunique foncée franchissaient les frontières de Belgique et de Moselle où les allemands reculaient, les attirant sur des positions établies enfoncées ou en rase campagne, le feu de la mitraille et l'artillerie lourde décimaient nos régiments.

La victoire de la Marne, 5-10 septembre allait rétablir in extremis une situation compromise.

Deux layracois allaient trouver la mort en cette funeste année:

- Jean de Felzins, d'une famille de parlementaires toulousains établie dans notre village depuis la Révolution a été fauché sur le Mont Kemmel, une colline de 170 m, sommet le plus haut de la Flandre Occidentale. Pris et repris durant les quatre années de guerre, le Mont Kemmel ne tombait qu'en septembre 1918 aux mains des alliés.

- Jules Metge est mort en 1914.

Le mémorial ne précise ni son unité ni son grade ni le lieu de son décès. Son sacrifice nous rappelle le combat nécessaire pour maintenir la liberté et la dignité humaine.

Robert MOSNIER

Mots croisés n°40

Fin d'année : 14 mots à trouver. Bonne chance !

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1									■			■
2					■						■	
3							■					
4						■				■		
5	■		■				■					
6							■					
7				■				■				
8					■					■		
9		■						■	■		■	
10			■									■
11	■								■			
12									■			

Horizontal : **1-** Ville d'Israël. Deux fois. **2-** Ruisseau d'Algérie. Chaise. **3-** Dans le ciel. Pas frais. **4-** Elle fait du vélo. Chance. Phone : Pas plus. **5-** Nouvelle unité comptabilisé. Se mange à Noël. **6-** Patron des travailleurs. Pour aiguiser (difficilement). **7-** Tout chose. Non humide. Principe fondamental dans un sens. **8-** Crue ici aussi. Aviron suspect. Ville biblique. **9-** Une sacrée mère. **10-** Note : Pas loin de l'estomac. **11-** Plein d'abeilles compliqué. Refus. **12-** Ville de Jordanie. A soufflé le chaud.

Vertical- **A-** Fête chrétienne. Fils de Marie. **B-** Se débrouille seul. Colère. **C-** Il à du mal à être après 10. C'est pas dur mais c'est dur. Do. **D-** Consent particulièrement. Eclaire mais ici ?. **E-** Masque. Sert de guide. **F-** Sur la rose des vents. On y met les souliers. **G-** Moitié de Parigot. Sombre hôtel. **H-** Roi de Judée. Ondes empêtrées. **I-** Provence de Palestine. **J-** Fils Arabe sans rien. On y boit du bon vin. **K-** Dans le sapin. Rebus. **L-** C'est l'hiver. Est arrivé

Solution des mots croisés de la gazette du n°39

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	W	I	L	A	Y	A	■	S	O	N	I	A
2	I	■	A	S	A	■	C	E	S	■	L	R
3	L	A	S	■	O	B	I	■	A	B	A	T
4	F	L	O	T	■	R	A	D	■	O	S	■
5	R	A	U	H	R	O	■	E	Y	N	■	F
6	I	I	■	I	G	U	■	N	O	N	■	R
7	D	N	R	E	■	S	F	I	L	E	N	E
8	■	■	E	R	G	S	■	S	A	T	A	D
9	G	A	B	R	I	E	L	■	N	■	S	E
10	G	R	A	Y	S	■	D	I	D	I	E	R
11	P	A	T	■	G	I	L	L	E	S	■	I
12	P	H	I	L	I	P	P	E	■	E	T	C

Numéros d'urgence

Acteur	Téléphone
SAMU	15
Service médical de garde	39 66 (NOUVEAU)
Pompiers	18
Police	17
Centre Anti-Poison	05 61 77 74 47
Pharmacie de garde	3237
Accueil sans abri	115
Allo Enfance Maltraitée	119
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Drogue, alcool, tabac Infos Service	113
Ecoute Cancer	0810 810 821
Sida Info Service	0800 840 800
Hépatites Info Service	0800 845 800
EDF	08 10 33 33 64

Transport en bus

<http://www.haute-garonne.fr/fr/nos-actions/deplacements/transports-en-commun/les-fiches-horaires.html>

Bus du réseau Arc-en-Ciel à partir de Layrac

- Ligne **55** : Villemur - Montastruc - Toulouse
- Ligne **75** : Buzet - Villemur - Fronton Lycée

Bus du réseau Arc-en-Ciel à partir de Villemur et de Bessières

- **Hop ! 1** : Villemur – Fronton – Eurocentre – Toulouse (Borderouge)
- **Hop ! 4** : Bessières - Buzet-sur-Tarn - Gémil - Montastruc-La-Conseillère - Garidech - Toulouse (métro Balma- Gramont Ligne A)

Covoiturage

Sites proposant du covoiturage notamment pour rejoindre Toulouse :

Covoiturage Tisséo	http://covoiturage.tisseo.fr/
BlablaCar	http://www.covoiturage.fr
123envoiture.com	https://123envoiture.com/
Covoiturage.fr	http://covoiturage31.free.fr



**NOUS RECUPERONS
LES BOUCHONS PLASTIQUES
POUR LES REMETTRE A L'ASSOCIATION**



**Tous les bouchons en matière
PLASTIQUE**

Triez vos bouchons et
déposez les à l'association : *Solidarité Bouchons 31*

286, route de Revel 31400 TOULOUSE

Tél : 06 51 54 34 29

Permanences: mardi 10h00 - 16h00

ou dans l'un de nos 250 points de collecte indiqués sur
www.solidaritebouchons31.org

**VOUS TROUVEREZ UN CARTON DE DEPOT
A VOTRE MAIRIE. MERCI POUR VOS DONNS.**

BONNE ANNEE 2015

**La municipalité vous invite à partager un moment
de convivialité lors de la cérémonie des vœux :**

**Le Dimanche 18 Janvier 2015 à 11h30
à la salle polyvalente.**